

# Conditions Générales de Vente

## Article 1 : Parties

Le terme Prestataire désigne l'Entreprise Individuelle identifiée par le nom commercial YAKADEV, de raison sociale MONSIEUR BENOIT CRAUET, domiciliée au 21 Cours du Danube, 77700 Serris et immatriculée sous le numéro de SIRET 518 485 313 00036.

Le terme Client désigne toute personne morale ou physique, faisant appel à l'expertise et/ou aux compétences du Prestataire.

Le terme Tiers désigne toute personne morale ou physique ne prenant partie au contrat.

## Article 2 : Objet du contrat

Le présent contrat établit les relations commerciales entre le Prestataire et le Client.

## Article 3 : Dispositions contractuelles

Les demandes de prestations sont présentées par le Client au Prestataire exclusivement par courriel ou voie postale. Tout autre moyen de contact ne peut valoir engagement des deux parties.

L'obligation contractuelle démarre à la signature du bon de commande ou du retour signé du devis et/ou la facture que le Prestataire aura transmis au Client, après règlement du premier acompte.

Cette disposition étant essentielle à la relation commerciale entre les deux parties, aucune réalisation ne sera faite avant leur réception et approbation.

## Article 4 : Éléments constitutifs du projet

Le Client s'engage à fournir au Prestataire l'ensemble des éléments immatériels nécessaire avant la mise en œuvre de la prestation. Les éléments fournis sont sous la responsabilité exclusive du Client qui s'assurera de leur conformité ; le Prestataire n'effectuera pas de révision des éléments fournis et ne peut être tenu comme responsable des éventuels problèmes ou fautes présents dans ces éléments.

## Article 5 : Modification après commande

Toute demande de modification de la part du Client effectuée après l'établissement de l'obligation contractuelle décrite par l'article 3, entraînera l'émission d'un nouveau devis tenant compte des éventuels surcoûts liés à ces modifications, notamment en termes de temps nécessaire à l'exécution de ces modifications.

Le Prestataire se réserve le droit de ne pas donner suite à une demande de modification après commande s'il juge qu'elle implique une durée de conception supplémentaire trop importante ne pouvant être honorée, à sa discrétion en raison notamment de besoins de planifications ou organisationnels.

Toute demande de modification après commande de la part du Client, ainsi que tout retard dans la prise de décision de la part du Client est susceptible de repousser le délai de livraison établi entre les parties.

## Article 6 : Droits d'utilisation

Seul l'encaissement total de la prestation donne lieu à la cession des droits d'utilisation et de modification au Client de la prestation réalisée par le Prestataire, sauf dispositions contraires mentionnées sur le devis et/ou la facture. En aucun cas cette cession de droits d'utilisation et/ou de modification n'entraîne un quelconque droit de diffusion des codes sources ou des fichiers projet fournis par le Prestataire, sauf mention contraire précisée sur chaque devis/facture.

## Article 7 : Règlement

Les prestations doivent être réglées par le Client aux dates mentionnées sur les devis/factures par le Prestataire. Le Client s'engage à respecter les dates de paiement ainsi que le ou les moyens de paiement préalablement indiqués par le Prestataire sur le devis, bon de commande et/ou facture. Cette disposition est essentielle au contrat.

## Article 8 : Recouvrement

En cas de non-paiement, en partie ou totalité, l'ensemble des frais de recouvrement seront à la charge du client. Le Prestataire pourra faire appel aux services d'une société d'affacturage pour le recouvrement de ses créances Client.

## Article 9 : Cas de force majeure

Les parties ne peuvent être considérées comme responsable ou ayant failli à leurs obligations contractuelles, lorsque le défaut d'exécution de leurs obligations respectives a pour origine la force majeure. Le présent contrat est alors suspendu jusqu'à l'extinction des causes ayant entraîné le ou les cas de force majeure.

Le terme force majeure désigne toute circonstance extérieure, imprévisible et indépendante de la volonté des parties, et ce malgré tous les efforts possibles pour les empêcher, comme les catastrophes climatiques, incendies, pandémies ou l'arrêt des réseaux de télécommunication extérieurs aux parties.

Les deux parties conviendront alors des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie.

## Article 10 : Promotion des réalisations

Sauf mention contraire stipulée par le Client au moment de la demande de prestation, le Prestataire peut se servir de tout ou partie des réalisations à des fins promotionnelles, sur tout support et sans limitation de durée sans en aviser le Client ou des Tiers au préalable. Le Prestataire peut également modifier, virtuellement, le rendu visuel d'une création à la discrétion des besoins de la mise en page ou de la composition du support promotionnel.

## Article 11 : Limitation de responsabilité

Le Prestataire rejette toute responsabilité de dommages matériels, logiciels ou physiques en cas d'usage de la réalisation par le Client jugé comme non conforme.

## Article 12 : Conditions Générales de Vente

Ces présentes Conditions Générales de Vente, aussi désignées sous le sigle « C.G.V », sont soumises à modifications à tout moment par le Prestataire, et ce sans qu'il n'avise ses Clients ou Tiers au préalable. Ces Conditions Générales de Vente sont produites dans leur version la plus récente par le Prestataire au Client s'il lui en fait la demande par courriel.

## Article 13 : Litiges

Le présent contrat est soumis au droit français. En cas de litiges, les parties s'engagent à faire le maximum pour régler leurs différends à l'amiable.

Le cas échéant, les parties déclarent expressément se remettre à la médiation de l'association AMIDIF, 1 place Fleurus, 77100 Meaux (contact@amidif.com) afin de résoudre tout différend survenu entre eux, non abouti par un règlement à l'amiable simple.

La juridiction compétente, en cas de non aboutissement des litiges par les autres moyens, est celle de Meaux, dans le département de la Seine-et-Marne (77).

## Article 14 : Protection des données

Les informations collectées sont utilisées par le Prestataire pour organiser et gérer les réalisations et facturations de ses Clients ou toute relation avec des Tiers en lien avec les activités conjointe des deux parties.

Les données personnelles et professionnelles des Clients et Tiers ne

servent qu'à des fins strictement nécessaires à l'activité du Prestataire (réalisations, facturations, comptabilité et promotion des réalisations).

Le Prestataire s'engage à ne pas revendre ou échanger ces données à un autre Client ou Tiers.

Le Prestataire s'engage à prévenir le plus tôt possible les parties concernées en cas de faille de sécurité constatée entraînant une fuite de données et à prendre toutes les dispositions nécessaires pour éliminer les causes de cette fuite.

Le Prestataire s'engage à mettre en place toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des données recueillies avec les moyens suivants :

- Sécurisation des postes informatiques utilisés dans le cadre de l'activité (protection par mot de passe, empreintes digitales...)
- Sécurisation des boîtes de courriel, notamment par la mise en place de mots de passe forts et d'authentification à double facteur
- Sécurisation des logiciels de comptabilité
- Sécurisation des stockages de fichiers (chiffrement des disques durs et utilisation de service cloud chiffré avec authentification à double facteur)

Les données collectées sont soumises à un droit de consultation, modification et de suppression, par courriel à [hello@yakadev.com](mailto:hello@yakadev.com).